

UNCLDC/III/CP/8  
17 juillet 2000

Anglais et français seulement

**TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES  
SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS**

**RÉPUBLIQUE DU YÉMEN**

**RÉSUMÉ DU PROJET PRÉLIMINAIRE DU  
PROGRAMME NATIONAL D'ACTION**

## I. Les politiques de développement dans les années 90

### a) Introduction

Depuis l'unification du sud et du nord en mai 1990, la République du Yémen s'est trouvée confrontée à d'énormes difficultés économiques et financières imputables à plusieurs facteurs d'ordre économique, financier, politique, social, constitutionnel et administratif. Cette situation a abouti, en mai 1994, à la remise en cause de l'unité entre le nord et le sud et à la guerre civile qui en est résultée. Ces événements coïncidaient avec un environnement régional et international volatil qui a conduit à la crise du Koweït, puis à la deuxième guerre du Golfe de 1990/1991. La crise du Golfe, en particulier, a porté un coup sévère à une économie yéménite en difficulté et a entravé les efforts entrepris par le Gouvernement pour réorganiser les programmes de développement du nouveau pays unifié. La crise a eu en effet pour conséquences a) l'expulsion d'environ 750 000 travailleurs yéménites expatriés contraints de quitter les États du Golfe, alors que leurs envois de fonds représentaient une part importante des recettes de change du pays; b) une interruption de l'aide financière extérieure provenant des États du Golfe et d'autres donateurs bilatéraux; et c) des perturbations dans les relations commerciales traditionnelles, en particulier la fermeture des frontières aux marchés d'exportation traditionnels du Yémen. Ce ne sont là que quelques-uns des principaux facteurs qui sont à l'origine des déséquilibres macroéconomiques de l'après-unification – la période qui va de 1990 à 1994 – caractérisés par des déficits budgétaires importants, des taux d'inflation élevés, des taux d'intérêt négatifs, l'absence de possibilité d'investissement et une dépréciation rapide du rial yéménite sur le marché parallèle.

### b) Le programme de réforme

Face à cette crise sans précédent, le Gouvernement a affirmé, en novembre 1994, sa détermination d'entreprendre un vaste programme de réformes économiques, financières et administratives. Ces mesures ont finalement trouvé place dans un grand programme de réforme lancé en mars 1995. Ses principaux objectifs étaient et demeurent l'institutionnalisation d'une transformation structurelle du rôle et des fonctions de l'État passant par le désengagement de l'État des activités productives et un rôle accru pour le secteur privé. Il s'agissait en effet de permettre à l'État de concentrer ses efforts sur i) la création d'un environnement macroéconomique favorable; ii) l'institutionnalisation d'un cadre réglementaire attractif pour les investisseurs étrangers et locaux; iii) l'adoption et la mise en œuvre d'une stratégie de mise en valeur des ressources humaines qui renforce la capacité d'adaptation du Yémen à une économie dynamique et moderne; et iv) la mise en œuvre de stratégies nationales dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'énergie et autres services collectifs. La poursuite de ces objectifs devrait permettre de créer des bases solides pour le développement d'une économie diversifiée moins tributaire du pétrole.

La première phase de la réforme économique a pris la forme d'un traitement d'urgence visant en premier lieu à enrayer la détérioration de l'économie. À la fin de 1995, le déficit budgétaire avait diminué de 34 %, et la croissance annuelle du PIB en termes réels atteignait 8,58 %. À la fin de 1996, les programmes de stabilisation macroéconomique et de transformation structurelle entrepris avec l'aide du FMI commençaient à produire des résultats positifs appréciables. Le taux d'inflation avait reculé de 12 %, le taux de change s'était stabilisé,

et le solde des comptes budgétaires et de la balance des paiements commençait à donner des signes d'amélioration.

Les progrès se sont poursuivis au cours de la période du plan quinquennal pour 1996-2000, lancé en décembre 1996. Par la priorité accordée à des projets axés sur des objectifs de développement socioéconomique, ce plan prolongeait le programme de réforme de 1995. Ces projets avaient notamment pour objectifs l'accélération du taux de croissance économique, la création d'emplois et l'amélioration des services d'éducation et de santé et l'introduction de mesures de protection des ressources naturelles et des ressources en eau. À la fin de 1997, le Gouvernement avait réussi à stabiliser l'inflation à un taux d'environ 10 à 11%, à générer une croissance régulière du PIB réel et à ramener le déficit budgétaire à un niveau modeste de 4,1%.

Le plan soulignait l'importance du secteur privé et de son rôle de moteur du développement. Les préoccupations prioritaires consistaient à rééquilibrer les rôles respectifs des secteurs public et privé dans l'économie, à promouvoir une efficacité accrue dans l'allocation et l'utilisation des ressources, à améliorer la qualité des services et des produits et à accélérer la croissance et l'investissement induits par le secteur privé en offrant de meilleures perspectives aux entreprises. Réciproquement, un volet essentiel du programme de réforme de 1994 concernait le retrait de l'État de la plupart des activités de production et de service et, à cette fin, la privatisation des entreprises publiques. Malgré les efforts du Gouvernement, la privatisation n'a pas encore vraiment trouvé son rythme. À la fin de 1998, une soixantaine d'entreprises publiques seulement, de taille relativement modeste, avaient été privatisées. La vente des grandes entreprises dépend de l'amélioration du climat d'investissement.

### **c) Caractères spécifiques de l'économie**

En 1997, trois secteurs – l'agriculture, la foresterie et la pêche, les industries extractives et le commerce - ont généré plus de 62 % du PIB. Tous ces secteurs ont connu un développement soutenu depuis 1991 alors que la part des services publics, qui étaient traditionnellement un élément important du PIB, a été ramenée de 14,9 % en 1991 à 7,4 % en 1997. Il semble que l'économie est de plus en plus tributaire des exportations de pétrole pour ses recettes en devises. Le pétrole reste pourtant vulnérable aux fluctuations du marché mondial, sur lesquelles le pays n'a aucune prise. Il est donc indispensable que le Yémen entreprenne un programme de diversification de ses structures économiques pour que les bonnes conditions de développement qu'il connaît aujourd'hui se maintiennent. La part du secteur manufacturier dans le PIB n'était que de 8 % en 1997, mais son rôle potentiel dans la création de possibilités d'emplois, et par conséquent l'importante contribution qu'il peut apporter indirectement à l'économie, saute aux yeux.

L'agriculture est un secteur primordial qui emploie plus de 50 % de la population active. Elle a atteint sa capacité maximum d'absorption de la main-d'œuvre, qui est en train de s'éroder en raison de la menace de la crise due au grave manque d'eau qui pourrait mettre en péril, non seulement la viabilité économique du secteur agricole lui-même, mais aussi la sécurité alimentaire de la population rurale et le marché de l'emploi où le chômage s'aggrave. Une croissance durable implique une productivité accrue des ressources en eau, au moment où les prélèvements diminuent, et la mise en œuvre de techniques modernes de gestion des terres de parcours et des terres en terrasse. Les stratégies destinées à contenir la pression démographique seront un autre facteur important, de même que l'équité et l'attention spéciale accordée aux paysans et aux

femmes pauvres. L'élaboration de programmes spécifiques destinés à améliorer l'agriculture pluviale est aussi une condition essentielle de la sécurité alimentaire à long terme.

## **II. Les besoins dans le domaine social et les contraintes du développement durable**

Malgré des progrès relatifs dans l'exécution du programme de réforme, les indicateurs sociaux du Yémen continuent de donner une image peu satisfaisante des conditions de vie de la population. Dans le classement sur la base de l'indice du développement humain (CIDH), le Yémen vient au 148ème rang parmi 174 pays, ce qui représente un léger progrès par rapport à 1998, où il occupait la 151ème place. Ce classement est confirmé par les statistiques qui mettent en lumière l'ampleur du problème de développement social auquel le pays est confronté : le PIB par habitant est de 320 dollars, le taux de pauvreté a encore augmenté, atteignant 25 % en 1998 d'après les estimations; et le chômage toucherait entre 25 et 35 % de la population active.

Une proportion alarmante de la population n'a pas accès aux services sociaux de base : 60 % de la population n'ont pas accès à l'eau potable, 50 % n'ont pas accès aux services de santé, tandis que 24 % seulement ont accès à des services d'assainissement et 35 % à l'électricité. La population rurale, qui représente 65 % de la population totale, est moins bien desservie que la population des zones urbaines, ce qui explique aussi pourquoi 80 % des pauvres vivent en zone rurale.

Le filet de protection sociale mis en place par l'État pour atténuer les incidences négatives - liées aux mesures d'ajustement - des programmes de réforme économique sur les pauvres s'est révélé insuffisant. Il est indispensable de définir une politique de la population qui tienne compte des conséquences néfastes d'une croissance démographique non maîtrisée. Le taux annuel de croissance de 3,7 % est, selon tous les critères, un taux élevé qui va à l'encontre d'une stratégie de développement durable. Les dix prochaines années pourraient marquer un tournant dans le développement du pays si l'on parvient à mettre en œuvre une bonne politique de la population.

L'éducation et la santé sont deux secteurs importants, et leur rôle respectif est essentiel si l'on veut mettre en place une société où le développement économique et humain atteint le niveau soutenable que souhaite le Gouvernement. En ce qui concerne l'éducation, il ne fait aucun doute qu'un meilleur enseignement et une meilleure formation sont un facteur crucial du développement humain. L'amélioration du taux d'alphabétisation et la pleine participation des femmes aux activités économiques et sociales ne peuvent que renforcer les programmes et les politiques dans le domaine de la population. Une attention accrue accordée à l'enseignement technique et professionnel, d'un autre côté, est indispensable pour générer les compétences et les savoir-faire qui créeront les conditions d'une croissance durable de longue période. La stratégie en matière d'éducation et de formation doit donc viser deux objectifs à long terme d'une importance primordiale : premièrement, fournir une éducation de base complète à tous les garçons et à toutes les filles de toutes les régions du pays; et deuxièmement, améliorer la qualité et l'orientation de l'enseignement technique et supérieur.

Malgré les progrès observés ces dernières années et malgré l'accroissement des crédits budgétaires (18,6 % du total des dépenses publiques), les résultats obtenus dans le domaine de l'éducation laissent souvent à désirer. Bon nombre de garçons et de filles quittent l'enseignement élémentaire sans avoir atteint un niveau d'alphabétisation fonctionnelle. Les diplômés issus d'autres filières d'enseignement sont souvent mal préparés aux emplois auxquels ils aspirent.

Le taux d'analphabétisme reste élevé, et l'efficacité interne du système éducatif est faible - les taux de redoublement et d'abandon scolaires sont encore élevés à de nombreux niveaux d'enseignement. L'efficacité externe de l'enseignement technique et de la formation professionnelle est également médiocre. Les élèves n'ont que des possibilités limitées d'acquérir les compétences techniques que demande le marché du travail, ce qui ne les encourage guère à entrer ou à rester dans une filière d'enseignement technique ou professionnel.

Dans le secteur de la santé, 55 % seulement de la population ont accès à des services de santé. Il faut souligner que les causes principales de morbidité et de mortalité sont des maladies contagieuses qui, par définition, se prêtent à la prévention. Les taux de mortalité infantile ont été ramenés de 93 pour 1000 naissances vivantes en 1990 à 80 pour 1000 en 1997, ce qui représente un recul de 14 % en sept ans et met en évidence l'amélioration des conditions générales de santé dans le pays. Pendant la même période, l'espérance de vie s'est améliorée, passant de 57 à 58 ans.

Malgré ces résultats, le pays continue de souffrir d'une insuffisance chronique de services de santé publique et d'une pénurie de médicaments essentiels. L'actuel système de soins de santé est ancien et de qualité médiocre. Le manque de moyens financiers (3,2 % des dépenses publiques), les lacunes des structures d'organisation et de gestion et la formation inadéquate des personnels de santé ont causé de difficiles problèmes, par exemple, pour atteindre les populations rurales dont moins de 30 % ont accès à des soins et à des établissements de santé.

Les disparités entre hommes et femmes sont un obstacle supplémentaire au développement du Yémen : 18 % seulement de la population féminine est économiquement active. Du point de vue de l'accès à l'éducation et aux services de santé, le taux enregistré n'atteint pas 50 % des niveaux correspondants pour la population masculine. C'est là encore un obstacle majeur qui rend difficile toute réduction durable du taux élevé d'accroissement de la population que connaît le pays.

### **III. Perspectives pour les années 2000**

Les perspectives économiques semblent meilleures pour les années 2000 qu'elles ne l'étaient pour la décennie précédente, du fait que le pays a surmonté les conflits intérieurs et extérieurs dévastateurs des années 90. Le règlement de son différend frontalier avec l'Arabie saoudite se traduira certainement par la normalisation des relations entre les deux pays et par le retour de plusieurs milliers de travailleurs en Arabie saoudite, ce qui atténuera les pressions sur le marché du travail au Yémen, tandis que l'économie bénéficiera directement de leurs envois de fonds. Le taux de croissance attendu pour l'ensemble de l'économie devrait se situer entre 6 et 7 % au cours des prochaines années. Le programme de réforme établi d'un commun accord avec le FMI et la Banque mondiale restera la base de la politique économique et pourrait être pour le Gouvernement l'occasion de faire le lien avec le Programme d'action qui devrait lui servir de référence pour les dix prochaines années. Ce lien devrait être également pris en compte dans le plan quinquennal 2001-2005, actuellement en préparation, qui devrait constituer le noyau central du Programme d'action, conçu comme une stratégie de développement pour les dix prochaines années, et non comme une liste de projets prioritaires.

La promotion d'un environnement favorable à une croissance économique à long terme durable au Yémen dépend de la mise en valeur du capital humain et d'un meilleur développement des ressources naturelles. Les mesures nécessaires doivent être prises immédiatement pour

générer, maintenir et gérer les ressources clefs de l'économie, y compris l'énergie et l'eau. Des efforts suivis sont également nécessaires pour fournir des services essentiels à la population, en particulier des services améliorés en matière d'éducation et de santé. Plus de la moitié de la population a moins de 15 ans, et il est peu probable que cette structure d'âge se modifie sensiblement au cours de la prochaine décennie. Nourrir et éduquer ce groupe d'âge et lui fournir du travail sera un défi majeur tant pour la société que pour l'État. Si l'énorme tâche que représente la mise en œuvre des ajustements structurels prévus dans le programme de réforme incombe à l'État, la nécessité d'une répartition plus équitable des avantages apparaît clairement.

-----